

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 673 rendant exécutoire la délibération 184/66L du 21 avril 1965 de l'Assemblée Territoriale portant virements de crédits au budget local, exercice 1964.

n° 673

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1965

Date de publication
5 mai 1965

Date du numéro
1 juin 1965

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 184/6e L du 21 avril 1965 de l'Assemblée Territoriale portant autorisation de virements de crédits au budget local, exercice 1964.